

Agir en tant qu'él.u.e contre les violences intra-familiales

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Comprendre les victimes de violence conjugale implique de remettre en question les stéréotypes les concernant, d'adopter une posture et une écoute adaptée et compréhensive vis-à-vis d'elles, afin de mieux savoir répondre à leurs attentes.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'él.u.e sera en capacité de :

- Déconstruire les stéréotypes liés aux violences conjugales
- Maîtriser des connaissances théoriques concernant les violences conjugales
- Développer une meilleure écoute et compréhension des victimes pour répondre à leurs attentes
- Maîtriser les ressources liées à la détection et à la prise en compte des violences intra-familiales

Description / Contenu

- Matinée : apports théoriques
 - Identifier les mécanismes d'occultation de la violence conjugale
 - Prendre connaissance des enquêtes quantitatives et qualitatives sur la violence conjugale et de ce qu'elles mettent en lumière : les violences post-séparation, les enfants dans la violence conjugale, la parentalité dans ce contexte
 - Introduction à la notion de contrôle coercitif : origine, émergence, définitions, utiliser la notion pour comprendre les victimes
- Après-midi : ateliers où les participant.e.s pourront revenir sur des situations rencontrées en petits groupes, les restituer, les soumettre à une discussion collective visant à éclairer la situation et proposer des pistes d'intervention

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site <https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation>

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX





Modalités pédagogiques

Apports théoriques, ateliers, mise en situations, échanges entre pairs, dossier thématique de l'AMF.

Moyens et supports pédagogiques

Un livret de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Arice.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

Pierre-Guillaume Prigent est docteur en sociologie, enseignant à l'Université de Bretagne Occidentale et dans le Diplôme Inter-Universitaire « Études sur le genre » UBO - Rennes 2. Ses recherches portent sur les violences basées sur le genre, en particulier sur les violences conjugales post-séparation et le contrôle coercitif. Dans sa thèse de doctorat, *Les stratégies des pères violents en contexte de séparation parentale : contrôle coercitif, complicité institutionnelle et résistance des femmes*, soutenue en 2021, il analyse les stratégies utilisées par les hommes violents et les réponses institutionnelles à partir d'entretiens avec des mères séparées victimes de violences.

Gwénola Sueur est doctorante en sociologie à l'Université de Bretagne Occidentale. Sa thèse, sous la direction de Nicole Roux (UBO) et de Simon Lapierre (Université d'Ottawa, Canada) porte sur la parentalité des mères dans un contexte de contrôle coercitif dans les territoires ruraux en France. Elle a intégré en 2011 comme travailleuse sociale des associations de lutte contre les violences. Son mémoire de recherche en Études sur le genre portait sur la médiatisation de l'affaire criminelle de Cestas (1969) et sa mise en lumière par le mouvement des pères divorcés.

Depuis 2017, ils mènent une recherche sur les usages sociaux de l'« aliénation parentale » en France, et participent au projet international « Parental Alienation and Domestic Violence » sous la direction du professeur Simon Lapierre à Ottawa. Avec leurs recherches ils ont contribué à des résolutions et rapports à l'International (*Résolution du Parlement européen sur 6 octobre 2021 sur les conséquences des violences conjugales et des droits de garde sur les femmes et les enfants* ; GREVIO, 2019, 2021 et 2022 ; Reem Alsalem, Rapporteuse spéciale des Nations Unies, *Rapport Garde des enfants, violence contre les femmes et violence contre les enfants*, 2023 ; Shazia Choudhry, Université d'Oxford, *Rapport La réponse de la justice familiale aux violences domestiques*, 2024) ou en France (Centre Hubertine Auclert, *Mieux protéger et accompagner les victimes de violences conjugales*, 2017). Ils sont membres du réseau universitaire ouvert du Conseil de l'Europe (OCEAN) relatif à la Convention d'Istanbul. Ils ont également co-fondé le Groupe de travail interdisciplinaire sur les Violences de genre, Université de Bretagne Occidentale (LABERS, LP3C). Ils sont chargés de cours ou intervenants dans plusieurs DU, masters ou instituts de formations, à l'École Nationale de la Magistrature et forment divers publics.

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État